

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mardi 22 octobre 2019, à 17 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

355-10-2019 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'ouvrir la séance à 17 heures.

ADOPTÉE

356-10-2019 **AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi.

ADOPTÉE

357-10--2019 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
22 OCTOBRE 2019 – 17 H**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du règlement 654-2019 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

358-10-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT 354-2019 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 354-2019 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils et de faire parvenir au ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, ledit règlement pour approbation et de joindre une copie de la note et l'avis technique de la firme N. Sigouin Infra-conseils.

Qu'une copie conforme de l'envoi au ministre des Transports soit envoyée aux personnes suivantes :

M. Claude Thibeault – Direction générale de Laurentides-Lanaudière
M^{me} Natacha Lamarche – Centre de services Mont-Laurier
M^{me} Chantale Jeannotte – Députée de Labelle
M. Jocelyn Campeau – MRC d'Antoine-Labelle

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

359-10-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil de lever la séance. Il est 17 h 03.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maire.